

L'UFME au travers de la commission technique et du Groupe de Travail RPC mène depuis novembre 2024 des actions visant à préparer l'application de la nouvelle version du Règlement européen des Produits de Construction 2024 (RPC 2024) publié au Journal Officiel Européen le 18 décembre 2024.

LES TRAVAUX 2024 & 2025

- **Le suivi des travaux réglementaires (règlement socle et actes délégués d'application)**
 - Décryptage des évolutions par rapport à la version actuelle du RPC.
 - Calendrier d'application.
- **Le suivi des travaux normatifs**
 - Demande de normalisation pour la famille Portes, Fenêtres et Fermetures : segmentation des normes, liste de caractéristiques essentielles, méthodes et niveaux d'évaluation.
 - Préparation de contributions pour normes harmonisées produits et scénarii conventionnels pour les règles de catégories de produits (cPCR).

Son articulation avec les autres GT de la Commission Technique :

- **GT Environnement**
 - Caractéristiques essentielles environnementales (scénarii de fin de vie, transition FDES vers déclarations de performances et conformité CE).
- **GT Numérique & BIM**
 - Digitalisation des données, travaux sur le passeport numérique produit.
- **GT Acoustique et Thermique**
 - Méthode d'évaluation et format d'échange de données (composants et menuiseries).